

**Appel à candidature fonction de recrutement instituteur.trice primaire à temps plein du 25 aout 2025 jusqu'au 3 juillet 2026 : 4 Postes à temps plein uniquement. Possibilité avec titre d'Instituteur préscolaire au barème 30A**

Description du poste pour appel à candidature dans le **pool de remplacement** des enseignants de primaire des écoles libres catholiques **sur la zone de Bruxelles.**

Dans le cadre du décret du 1 décembre 2022 organisant un pool local de remplacement, pour **la zone de Bruxelles**, Les entités B2, B3 et B5 **engagent dans la fonction d'IP, 4 membres du personnel à temps plein (24/24) disposant du titre requis ou suffisant pour la fonction d'instituteur.trice primaire.** Ces engagements couvriront la période **du 25 aout 2025 au 3 juillet 2026.** Emploi temporairement vacant organique.

**Nous ne pourrons pas tenir compte des candidatures qui ne prouvent pas un titre requis ou suffisant d'Instituteur.trice primaire ! Instituteur.trice préscolaire. Le poste est accessible mais avec le barème 30A ! Ces postes ne sont pas fractionnables.**

Ces enseignants seront amenés à faire **des intérim courts en primaire** dans toutes les écoles libres catholiques partenaires des communes **par entité** définies ci-après. Vous serez amenés à effectuer des remplacements dans l'une ces écoles partenaires ou, à défaut, à être sollicités pour des pratiques de différenciation dans l'école siège du PO porteur (co-enseignement, remédiation, ...).

La zone géographique du pool reprend les écoles des communes suivantes : Il faut choisir une entité ou postuler pour plusieurs en précisant lesquelles.

B2 : Bruxelles, Jette, Ganshoren, l'école Siège est St Louis, 2 à la Rue du Cardinal, 32 à Bruxelles : **2 postes à pourvoir**

B3 : Saint Josse, Schaerbeek, Evere, Woluwe Saint Lambert, Woluwe Saint Pierre, l'école Siège est l'école Notre Dame du Sacré Coeur à Schaerbeek : **1 poste à pourvoir**

B5 : Uccle, St Gilles, Forest et Immi (Anderlecht) : **1 poste à pourvoir**

Vous devrez collaborer avec les équipes éducatives de ces écoles. Vous devrez prendre en charge des classes de P1 à P6, éventuellement des classes « verticales ». Les intérim seront de 1 jour à 10 jours maximum dans une école.

Vous serez prévenus au plus tard la veille de votre intervention : de l'école et du niveau d'étude des élèves à prendre en charge. Vous devrez donc vous déplacer vers ces écoles. Les transports sont remboursés via les « transports en commun » ou « vélo » (document et abonnement via l'école siège).

Vous devrez être sur place au plus tard à 8h00, y rencontrerez la direction et y travaillerez selon l'horaire expliqué. Pas de changement d'école entre l'heure du midi. Vous pourrez aussi être amenés à y faire des surveillances. Le travail collaboratif s'organisera, si possible, dans l'école siège.

Du travail collaboratif et de la formation seront organisés 4 à 5 fois par an les mercredis à Bruxelles ou en Brabant wallon.

Date du lancement de cet appel : mai 2025, valable aussi longtemps que le cadre n'est pas rempli.

Dépôts de candidature, CV et lettre de motivation à envoyer par mail avec accusé de réception à [alain.dehaene@segec.be](mailto:alain.dehaene@segec.be)

Une audition pour la sélection vous sera proposée dans la foulée dans l'école siège de l'entité.

**Prise de fonction : dès le 25 aout 2025** Une rencontre précisant le fonctionnement du pool sera organisée le lundi 25 aout si vous avez été désigné. Cette rencontre aura lieu à Auderghem de 9H30 à 12H00.

**Fin de fonction : vendredi 3 juillet 2026**